

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2026.05.05
Séance du 29 Septembre 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation : 21 Septembre 2026
	- en exercice	:	15	
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le vingt neuf septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire

Présents : Caroline DI VINCENZO, Éric PETIT, Yvette CHOL Yves DARLES adjoints
Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Virginie SOLILY, David RODRIGUES, Antoinette ESTEVE GONNET, Aurélie FOURNEL, Thomas JANUEL, Marie-Laure CIVET, Johana BARTHELEMY Conseillers.

Excusés : Angélique ROLHION, Boris RIGAUDON

David RODRIGUES a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :

**Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association des
Parents d'Elèves de l'école publique du Marronnier**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 310 euros à l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ✓ approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de trois cents dix euros à l'association des parents d'élèves de l'école du Marronnier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 09 octobre 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 09 octobre 2026

Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260929-DEL_2026_05_05-DE
Reçu le 09/10/2026